

22 juin 2022

Communiqué des sociétés savantes et associations de mathématiques :  
ADIREM, APMEP, ARDM, CFEM, Femmes et Maths, SFdS, SMAI, SMF

## Réforme du lycée : bilan de la rencontre avec la conseillère du ministre de l'Éducation Nationale Des allègements des programmes, mais pas de changement de structure

On constate actuellement que la réforme du lycée a entraîné une baisse du niveau mathématique et scientifique général, un accroissement des inégalités de genre, territoriales et sociales, ainsi qu'une forte diminution du vivier scientifique et de sa polyvalence pour les années à venir. Ces problèmes proviennent surtout de la structure du lycée général<sup>1</sup> et mettent en danger la capacité du pays à pourvoir aux besoins en compétences scientifiques du monde économique dans un avenir proche.

Depuis plusieurs mois, le collectif des sociétés savantes et associations de mathématiques et de sciences<sup>2</sup> représentants de la communauté des universitaires, des professeurs des classes préparatoires et du second degré alerte sur ces problèmes. Elle demande la mise en place rapide d'un groupe de travail pour proposer des modifications des structures des deux classes terminales du lycée applicables dès la rentrée 2023, et d'inclure dans ce groupe la communauté éducative et scientifique, à la fois actrice de terrain et experte sur le sujet de l'enseignement et de la formation scientifique.

Les représentants de la communauté mathématique ont demandé à deux reprises une audience auprès du ministre de l'Éducation Nationale. Suite à la dernière demande, une délégation a été reçue au ministère de l'Éducation Nationale par Julie Benetti, conseillère du ministre, et Thomas Leroux, conseiller aux affaires pédagogiques et aux savoirs fondamentaux.

Il ressort de cette rencontre qu'aucune réflexion n'est actuellement envisagée par le ministère portant sur l'architecture du lycée qui est l'une des principales causes des problèmes signalés. En revanche, des engagements sont déjà pris pour alléger les programmes de l'option maths complémentaires de terminale pour s'ouvrir aux élèves ayant choisi l'option de première de 1h30 de mathématiques. D'autres allègements de programme sont également prévus en seconde et en spécialités maths en première. Nous rappelons que la CFEM, Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques<sup>3</sup>, constitue le référent national sur l'enseignement des mathématiques associé à la Commission Internationale sur l'Enseignement des Mathématiques, et que, de nouveau, elle n'a été ni associée ni même consultée au préalable pour ces nouvelles décisions.

La proposition actuelle d'alléger les programmes sans toucher à l'architecture du lycée, non seulement ne répond pas aux besoins, mais conduit à de nouveaux impacts inquiétants pour les poursuites d'études :

- L'option de 3h de maths complémentaires de terminale devenant accessible après l'option de 1h30, alors que son accès est pour l'instant réservé aux seuls élèves ayant suivi la spécialité maths<sup>4</sup>, ce parcours sera donc nettement insuffisant, en contenu et en horaire, pour accéder à de nombreuses formations de l'enseignement supérieur où les disciplines scientifiques jouent un rôle important voire essentiel : économie, gestion, STAPS, géosciences, santé, biologie, chimie, informatique, physique. Cela risque d'impacter de manière majeure le recrutement via parcoursup et remet en question les stratégies des élèves pour leur poursuite d'étude.
- L'allègement prévu des programmes de la spécialité maths et de la seconde remet en question l'ambition ministérielle d'un programme plus exigeant que dans l'ancienne série S, qui permettait d'améliorer la formation des futurs scientifiques. Alors qu'on observe actuellement une diminution de moitié des profils d'élèves à spécialité maths/sciences comparé à avant la réforme du lycée<sup>5</sup>, cette décision inquiète.

Depuis cinq ans, le ministère reste sourd aux alertes de l'ensemble de la communauté et de la société civile. Il semble se désintéresser de nos propositions constructives alors que les choix actuellement retenus conduisent la France à une situation de pénurie déjà visible des compétences scientifiques nécessaires pour répondre aux défis technologiques, numériques, climatiques, énergétiques, de la biodiversité des années à venir.

<sup>1</sup>Voir le poster : <https://smf.emath.fr/actualites-smf/posterfillesmathssciences2022>

<sup>2</sup>Disciplines représentées dans le collectif : astronomie, biologie, chimie, écologie, géologie, informatique, ingénierie, mathématiques, physique, et aussi, histoire et philosophie des sciences et techniques, sciences économiques et sociales : ADIREM, AEIF, APHEC, APMEP, APSES, ARDM, CDUS, CFEM, CNFHPST, CLEA, EPI, Femmes et Mathématiques, Femmes et Sciences, Femmes Ingénieures, GEM, SF2A, SFB, SFB, SFB, SFdS, SFE2, SFHST, SFP, SIF, SMAI, SMF, UdPPC, UPA, UPS.

<sup>3</sup><http://www.cfem.asso.fr/>

<sup>4</sup><http://www.cfem.asso.fr/actualites/1h30-de-maths-pour-sauver-les-maths-un-remede-illusoire>

<sup>5</sup>Note 21.41 de la Depp : en 2021, environ 100 000 élèves en terminale suivent la spécialité maths et une autre spécialité scientifique (PC : 64540 ; SVT : 21 391 ; NSI : 10284 ; SI : 5752) ; il y avait environ 200 000 élèves en terminale S avant la réforme jusqu'en 2019.

